

Article 4: Valorisation des travaux de recherche

Caractère confidentiel des travaux : oui non
Objectifs de valorisation des travaux de recherche (publications, brevets, création d'entreprise) : .
Règles d'affiliation du doctorant pour la signature des publications (définies en fonction de l'unité de recherche et de l'employeur du doctorant) :
Autres conditions (conditions particulières sur la propriété intellectuelle, mention d'un financeur à faire figurer dans les publications, nécessité de validation préalable avant soumission des articles) :
Article 5 : Suivi et validation
Modalités de suivi :
Conditions particulières requises pour la soutenance :